



26 Bd Malesherbes - 75008 PARIS
11 Hill Street – LONDON W1J 5LF
Tel : + 33 1 4387 1866 / + 44 20 3876 7981
www.ci-am.com

Le 08 juin 2020

Après avoir écrit au Conseil d'Administration, CIAM pose des Questions Écrites lors de l'AG de SCOR SE et dévoile son analyse de la gouvernance de la Société dans un White Paper

- **L'Assemblée Générale annuelle de SCOR avait été hâtivement convoquée le 17 avril, puis repoussée comme le sollicitait CIAM. Elle se tiendra le 16 juin 2020,**
- **SCOR doit désormais clarifier sans délai sa position sur le plan de succession de son dirigeant, Denis Kessler, Président-Directeur Général depuis 18 ans dont le mandat d'administrateur expire dans moins d'un an,**
- **CIAM a écrit au Conseil d'Administration et demande que les fonctions soient séparées,**
- **Suite aux critiques répétées des actionnaires, CIAM reconnaît que certains efforts ont enfin été entrepris quant à la rémunération de Denis Kessler mais essentiellement du fait du Covid-19 et en vue de satisfaire l'agence de conseil en vote ISS. Nous continuerons à nous opposer, comme le recommandent par ailleurs Glass Lewis et Proxinvest,**
- **CIAM demande à la Société de réaliser une revue stratégique indépendante.**

CIAM n'a pas souhaité déposer de résolutions lors de l'AG annuelle 2020 compte tenu du contexte, mais a décidé de soumettre des questions écrites au Conseil d'Administration de la Société. CIAM a mis en ligne son dernier [White Paper](#) concernant SCOR SE.

En effet, à une année de l'échéance du mandat d'administrateur de Denis Kessler, 68 ans et Président et Directeur Général depuis 18 ans, CIAM a écrit au Conseil d'Administration et s'impatiente d'en savoir davantage sur le plan de succession, point qui est désormais évoqué et semble-t-il discuté par le Conseil. Les statuts de la Société imposent que son Président comme son Directeur Général démissionnent lors de l'AG suivant leur 70^{ème} anniversaire. Les actionnaires sont donc en droit de s'attendre à une plus grande transparence de la part du Conseil, notamment concernant la nature et l'horizon des plans de succession, tant à la Direction Générale qu'à la Présidence, que la succession soit organisée ou subie.

CIAM appelle de ses vœux la séparation des fonctions et une communication claire quant à son horizon.



26 Bd Malesherbes - 75008 PARIS
11 Hill Street – LONDON W1J 5LF
Tel : + 33 1 4387 1866 / + 44 20 3876 7981
www.ci-am.com

Comme CIAM le réclamait de longue date et même si la structure de rémunération demeure imparfaite, CIAM reconnaît l'effort du PDG sur sa propre rémunération (qui ne représente néanmoins que 5% de sa rémunération globale 2019 telle qu'annoncée par la Société) même s'il est lié au Covid-19. Les amendements ont surtout été tournés vers les attentes de l'agence de conseil en vote ISS et ne règlent en rien les problèmes structurels de la rémunération. **Nous maintiendrons donc notre opposition sur les éléments de rémunération de M. Denis Kessler, tout comme le recommandent par ailleurs Glass Lewis et Proxinvest.**

Enfin, compte tenu de la réaction décevante du marché à la nouvelle stratégie du plan « *Quantum Leap* » et alors que la crise sanitaire actuelle pourrait avoir des impacts profonds sur le monde de la réassurance et que le marché est encore en phase de consolidation, il nous semble opportun que le Conseil nomme une banque indépendante et sans conflit d'intérêts pour une revue stratégique dont les grandes lignes seraient révélées aux parties prenantes.

Nous sommes confortés des échanges avec nos co-actionnaires et sommes disposés à poursuivre ces échanges avec le plus grand nombre.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C Berjal', with a horizontal line drawn through it.

Catherine Berjal
Présidente